

Transmettre ses observations

Depuis 2018, le GEPOG administre, en partenariat avec le WWF, la plateforme collaborative OBSenMER en Guyane.

OBSenMER, c'est quoi ?

- Un outil qui facilite la saisie et l'analyse des observations en mer
- Un réseau de collecteurs et d'utilisateurs de données en mer
- Une application mobile gratuite et simple

OBSenMER, c'est pour qui ?

- Pour le grand public
- Pour les structures naturalistes
- Pour les professionnels de la mer

OBSenMER, c'est quelles données ?

- Observations d'espèces : mammifères marins, poissons, oiseaux, tortues marines, etc.
- Observations d'activités humaines : plaisance, pêche, pollution, etc.

www.obsenmer.org

Aidez-nous à améliorer les connaissances sur le Mérou géant en saisissant vos observations sur l'application OBSenMER !

APPEL AUX PÊCHEURS !

Depuis 2007, un suivi scientifique est réalisé sur l'espèce afin d'estimer la taille de la population en Guyane. Des animaux ont été équipés d'une marque jaune sur la partie dorsale comprenant un identifiant unique et permettant ainsi de reconnaître chaque individu. Les données de capture sont essentielles pour répondre aux objectifs de ce suivi. Tous les pêcheurs sont donc invités à transmettre leurs observations de mérous marqués. A travers OBSenMER, il est possible de préciser l'identifiant de la marque, la longueur estimée de l'animal et s'il a été conservé ou remis à l'eau.

Pour plus d'informations

Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable

06 94 26 82 48

connetable@gepog.org • www.reserve-connetable.com

LE LIFE BIODIV'OM

Ce programme européen vise à protéger la biodiversité sur 5 territoires d'Outre-mer : Saint-Martin, Martinique, Guyane, Mayotte et La Réunion. Financé à 60 % par l'Union Européenne, il est coordonné à l'échelle nationale par la LPO.

Le Life BIODIV'OM a pour objectif d'augmenter les populations de 5 espèces menacées (L'Échenilleur de La Réunion à La Réunion, le Crabier blanc à Mayotte, le Moqueur gorge blanche en Martinique, le Mérou géant en Guyane et à Saint-Martin et le Mérou de Nassau à Saint-Martin) mais également d'améliorer la conservation d'un habitat rare, les savanes de Guyane.

Pour cela les acteurs locaux mettent en place des actions dans le but de protéger les sites d'alimentation et de reproduction utilisés par ces espèces, de gérer les espèces exotiques envahissantes végétales et animales et d'approfondir les connaissances sur ces espèces et leurs habitats.

Coordinateur national



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Coordinateur local en Guyane



Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane
05 94 29 46 96 • association@gepog.org • www.gepog.org

Coordinateurs locaux dans les autres territoires



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin



Parc
national
régional
de la Martinique



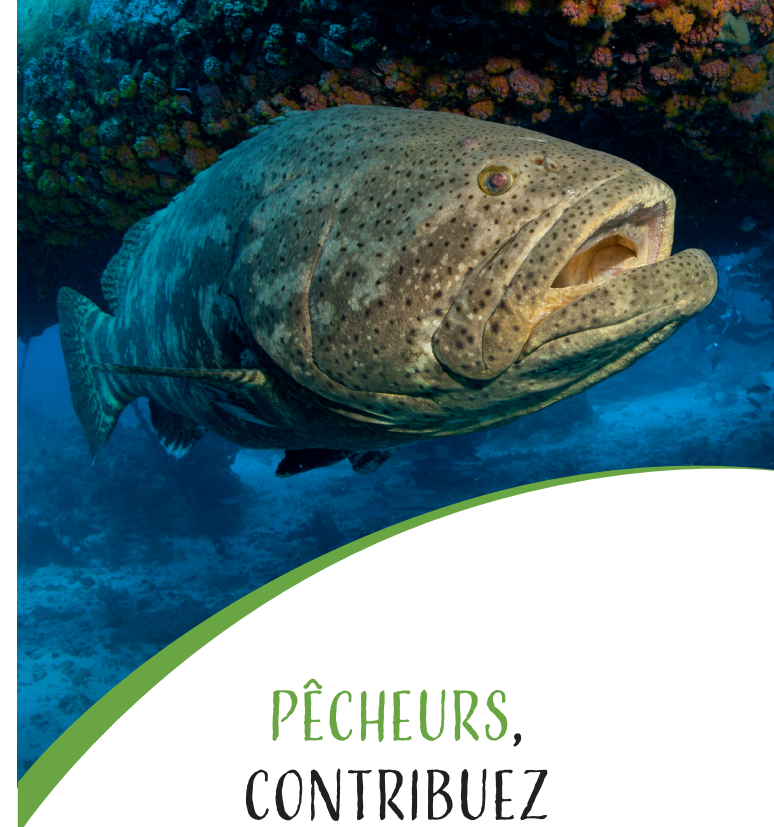
SEOR



Avec le soutien de l'Union Européenne, du Ministère de la transition écologique et solidaire, le Conservatoire du littoral, l'Agence française pour la biodiversité, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, la Collectivité territoriale de Guyane, le Parc national de La Réunion et la Région Réunion.

WWW.LIFEBIODIVOM.FR

Photographie de couverture : Mérou géant © Stephen Frink. Service Éditions LPO n°ED1911011AB © LPO 2019. Imprimé en France sur papier PEFC provenant de forêts gérées durablement - Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert



PÊCHEURS,
CONTRIBUEZ
À AMÉLIORER
LES CONNAISSANCES
SUR LE MÉROU GÉANT



PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER FRANÇAIS



LIFE17 NAT/FR/000604
Septembre 2018 – Septembre 2023

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Le Mérou géant (*Epinephelus itajara*), aussi appelé Mérou goliath, est l'un des plus gros poissons au monde. Le Mérou géant se distingue des autres espèces par sa coloration jaune-vert tacheté de bandes noires, sa large tête plate, ses petites épines dorsales et sa nageoire caudale de forme arrondie.



2m50 250 kg 40 ans
  

FICHE D'IDENTITÉ

Ordre : Perciformes

Famille : Serranidae

Nom scientifique : *Epinephelus itajara*

Noms communs : Mérou géant, Mérou goliath (Français), Atlantic Goliath Grouper (Anglais)

Statut de menace : Vulnérable (VU) selon la liste rouge mondiale de l'UICN (2019)

RÉPARTITION MONDIALE

Le Mérou géant n'est observé que dans les eaux tropicales et subtropicales de l'océan Atlantique, de la Floride à l'état de Santa Catarina au sud du Brésil, en passant par la Golfe du Mexique, les Caraïbes et le Plateau des Guyanes. Il est aussi présent de manière plus anecdotique le long de la côte est africaine, entre le Sénégal et le Congo.

LE MÉROU GÉANT EN GUYANE

Contrairement aux eaux africaines et antillaises où les effectifs de mérous sont très faibles, ou encore au Brésil où les stocks semblent avoir du mal à se reconstruire, la Guyane présente encore des sites où il est relativement facile d'observer l'espèce. Le nombre de mérous ainsi que la tendance démographique restent cependant toujours inconnus.

CYCLE DE VIE

Au cours de sa vie, le Mérou géant va évoluer dans différents environnements. Les jeunes mérous passent les premières années de leur vie dans les zones de mangrove et les habitats côtiers peu profonds où ils peuvent se protéger des prédateurs et trouver la nourriture nécessaire pour se développer. En devenant adultes, et lorsqu'ils mesurent environ 1,20m, ils migrent vers le large à la recherche de nouveaux refuges tels que les récifs, zones rocheuses, grottes ou épaves.

SUPER PRÉDATEUR

Le Mérou géant est un super prédateur et se situe au sommet de la chaîne alimentaire. Il joue un rôle écologique crucial dans la régulation des populations et le maintien de l'équilibre de son écosystème. A ce titre, il est un excellent indicateur de l'état de santé du milieu marin.

En raison de sa taille et de son caractère tranquille, il se nourrit principalement de proies qui se déplacent lentement telles que des crabes, crevettes, langoustes, mais également poissons et poulpes.

MENACES

En Guyane, le Mérou géant est menacé par un manque de gestion des pratiques de pêche, par la dégradation de ses habitats provoquée entre autres par le rejet d'eaux usées et de produits chimiques ainsi que les effets du changement climatique.

RAPPEL SUR LA RÉGLEMENTATION EN GUYANE

L'arrêté préfectoral N°1641 du 26 août 2010 porte sur la réglementation de la pêche au Mérou géant à partir des embarcations et navires de plaisance en Guyane. Les pêcheurs plaisanciers ne détenant pas de permis de mise en exploitation sont limités à un mérou par navire et par sortie de pêche sur toutes les côtes et dans les eaux territoriales de la Guyane. De plus, la transformation du Mérou géant est strictement interdite à bord des embarcations (étêtage, filetage, découpe).